

tère qui excite une vive admiration ; nulle querelle entre les habitants de la Nouvelle-France ; la bonne foi et la bienveillance réciproque ne permettent pas à la justice publique de s'exercer ; la confiance des uns envers les autres est telle que pendant les nuits et les absences prolongées la clef n'est point mise aux portes des habitations.

Beaux jours de l'enfance de notre pays, mœurs si pleines de foi envers Dieu et envers les hommes, charmes de la paix et de la concorde, ne serez vous plus qu'un souvenir d'un passé qui ne doit plus revenir ! Oh ! non, qu'il nous soit permis d'espérer de vous voir renaître en notre patrie. Non il n'est pas effacé pour jamais ce caractère d'honnêteté, de franchise qui faisait tout récemment encore l'honneur du nom canadien.

Oh ! lorsqu'on passe au milieu des peuples chez lesquels des causes diverses et surtout l'irrégion ont altéré le sens moral, on se prend à regretter la simplicité et l'honnêteté des mœurs de son pays. Les étrangers même les admirent et nous les envient. J'en ai reçu un témoignage dans une occasion que je ne pourrai jamais oublier. Je quittais Naples avec de nombreux compagnons de voyage sur un bateau à vapeur partant pour la France. Nos regards étaient ravis de cette terre, de cette mer, de ce ciel chantés par les poètes. Quand cette espèce d'extase où nous plongeait ce tableau enchanteur fut passée, la conversation s'engagea entre les passagers du vaisseau, sur le caractère du peuple que nous venions de quitter, et elle amena par comparaison divers jugements sur les mœurs des principales nations européennes. " J'ai vu bien des peuples, dit un " gentilhomme anglais, chez qui tout annonçait une " position élevée dans la société, j'ai vu bien des " peuples, mais dans mes longs voyages en plusieurs